

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 28 avril 2006  
(convocation du 14 avril 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Avril Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 30)  
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues  
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain  
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 10 h 30)  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M. CARTI Michel à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. CARTRON Françoise

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude  
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique  
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge  
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel  
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry  
M. NEUVILLE Michel à M. LOTHAIER Pierre  
Mme. PARCELIER Muriel à M. MERCHERZ Jean  
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Marché n°05 291 U  
d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi technique et financier du  
matériel roulant pour la deuxième phase - Avenant n°1 - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par la délibération n°2005/0747 du 14 octobre 2005, vous avez autorisé la passation du marché n°05 291 U pour s'assurer le concours d'un prestataire spécialisé pour exécuter le suivi technique et financier de la fabrication et de la mise en service des 26 rames de tramway de la deuxième phase.

Le marché a été notifié à la société SYSTRA SA le 30 décembre 2005, pour un montant de 338 940 €HT.

Lors de sa réunion du 23 février 2006, le comité de pilotage a acté la transformation de deux rames « courtes » dites « 302 » en rames « longues » dites « 402 », et l'achat de quatre rames supplémentaires de la gamme CITADIS de la société ALSTOM SA.

En effet, les études menées en relation avec la Direction des Déplacements Urbains et l'exploitant montrent qu'il est en fait préférable de commander six rames courtes et vingt longues. Dans ces conditions et sous réserve d'atteindre une vitesse commerciale de 20 km/h sur l'ensemble des lignes, il sera possible de faire face à la demande en faisant circuler des rames toutes les 4 à 5 minutes. D'où la transformation de deux rames « courtes » en « longues ».

De plus, les vitesses commerciales actuelles se situant, suivant les lignes, entre 16 et 18 km/h en heure de pointe, il semble prudent de prévoir que la vitesse commerciale n'atteigne finalement qu'un seuil de 19 km/h. Dans ces conditions, et afin aussi de prévoir une légère réserve de capacité de 2 à 3 % suivant les lignes, il est proposé de commander quatre rames « longues » complémentaires.

Aussi, il convient de modifier en conséquence le marché n°05 291 U qui assure le suivi technique et financier de la fabrication et de la mise en service des rames de tramway pour la deuxième phase.

Le suivi de la transformation de deux rames « courtes » dites « 302 » en rames « longues » dites « 402 » est sans incidence financière pour le marché.

L'ajout de quatre rames supplémentaires de type « longues » dites « 402 » a une incidence financière de 34 430 €HT. Toutes les missions du marché s'appliqueront à ces quatre rames supplémentaires.

L'ajout d'une mission d'assistance pour donner les spécifications techniques nécessaires à la transformation et à l'achat des rames complémentaires a une incidence financière de 12 000 €HT.

Les prix ont été négociés sur la base des prix du marché tout en les diminuant des frais fixes.

Aussi, puisque l'incidence financière s'élève à 46 430 €HT, soit 13,70 % du montant du marché initial, et en application de l'article 8 de la loi 95-127 modifiée du 8 février 1995, l'avis préalable de la Commission d'Appel d'Offres a été recherché.

Réunie le 12 avril 2006, la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable. L'avenant n°1 porte ainsi le montant du marché à 38 5 370 €HT.

Il convient également de prendre en compte une prolongation de la durée du marché de deux mois, les quatre rames étant livrées dans la continuité des autres.

En application des articles L2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner l'avenant au marché n°05 291U et autoriser Monsieur le Président :

- à signer l'avenant au marché n°05 291 U pour un montant de 46 430 €HT avec la société SYSTRA SA, et la prolongation de délai de deux mois ;
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 avril 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
16 MAI 2006**

M. ALAIN CAZABONNE

